



COMMUNE DE CHÉNENS

Les citoyennes et citoyens de la commune de Chénens sont convoqués à l'Assemblée communale le **jeudi 3 septembre 2020 à 20h00** à la grande salle de l'Auberge du Chêne.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 décembre 2019 – Pour approbation
2. Comptes 2019
 - 2.1. Présentation des comptes de fonctionnement
 - 2.2. Présentation des comptes d'investissements
 - 2.3. Rapport de l'Organe de révision et de la Commission financière
 - 2.4. Approbation des comptes
3. Crédits d'investissement
 - 3.1. Reprise de matériel fixe à l'Auberge du Chêne – Pour approbation
 - 3.2. Equipement pour art. RF 945 – Pour approbation
 - 3.3. Crédit d'étude pour l'introduction d'une zone 30km/h – Pour approbation
4. Règlement scolaire – Approbation des modifications
5. Commission des naturalisations – Election d'un nouveau membre
6. Composition du Conseil communal – Nombre de membres pour législature 2021 – 2026
7. Reprise des infrastructures du quartier Pré d'Ouvry
8. Divers

Le Conseil communal

Chénens, août 2020

Tous les documents relatifs à l'Assemblée communale peuvent être consultés au bureau communal dans les 10 jours précédant l'Assemblée communale, ou sur le site internet www.chenens.ch